



On m'a prêté un véhicule et j'ai fait un accident

Par **Bassour hasni**, le 10/10/2017 à 21:08

Bonjour. J'ai eu un accident mais je n'ai pas l'assurance on m'a prêté le véhicule, la franchise est-elle la même que si j'étais assuré ?

Par **Visiteur**, le 10/10/2017 à 22:12

Bsr

C'est le contrat qui le précise, en général la franchise est plus élevée en cas de prêt de véhicule.

Par **Chaber**, le 11/10/2017 à 06:37

bonjour

lorsque vous empruntez du matériel vous devez le restituer en l'état

Le propriétaire est en droit de vous réclamer le préjudice subi